

**TABLEAU DE BORD DU TERRITOIRE**

**FLANDRE INTERIEURE**

**Coeur de Flandre - Moulins de Flandre - CC Flandre-Lys**

En mauve, info 2018

**ETAT DES LIEUX DE LA MOBILITE SUR LE TERRITOIRE**

**Eléments de diagnostic mobilité – indicateurs** (part modale, …)

CŒUR DE FLANDRE

REDUIRE LE RECOURS AUX DEPLACEMENTS AUTOMOBILES INDIVIDUELS par la recherche d’alternatives (ex : transports en commun, covoiturage et télétravail) et par le développement économique local

La concentration d’emplois et le dynamisme entrepreneurial sur le territoire sont faibles et le Pays Cœur de Flandre voit une part importante de sa population active (46%), quitter chaque jour le territoire pour aller travailler à l’extérieur et principalement sur la métropole lilloise. Cette situation de migrations alternatives induit des externalités négatives non négligeables à savoir : encombrements des axes routiers, pollution, évasion commerciale…et ce d’autant qu’aujourd’hui ces déplacements se font essentiellement en voiture (86% des ménages utilisent une voiture pour se rendre sur leurs lieux de travail).

La structuration en cours des deux pôles d’échanges à Bailleul et Hazebrouck devrait renforcer l’attractivité du TER et l’intermodalité avec les transports par car et ainsi réduire une part d’usage de la voiture individuelle.

En complément, une réflexion sur la captation d’une partie des flux routiers par la mise en place d’une plateforme de télétravail serait pertinente sur le Pays.

La structuration en cours des deux pôles d’échanges à Bailleul et Hazebrouck devrait renforcer l’attractivité du TER et l’intermodalité avec les transports par car et ainsi réduire une part d’usage de la voiture individuelle.

En complément, une réflexion MOULINsur la captation d’une partie des flux routiers par la mise en place d’une plateforme de télétravail serait pertinente sur le Pays.

**MOULIN DE FLANDRE**

**LIMITER L’USAGE DE LA VOITURE en développant le co-voiturage, et les transports en commun.**

Le caractère à la fois rural et périurbain du Pays des Moulins de Flandre entraîne une grande dépendance aux modes de transports routiers. En effet, de nombreuses personnes quittent le territoire afin de rejoindre leur lieu de travail (61% des résidents). En raison de la prédominance du mode routier, les voies principales sont très fréquentées (A25-A16) et le trafic routier connaît une croissance importante principalement sur les routes nationales et départementales. De même, les trafics de camions sont importants sur le territoire aussi bien sur les axes autoroutiers que sur les axes routiers. L’augmentation des déplacements et la prépondérance du mode routier conduisent à des pressions croissantes sur l’environnement : consommation accrues d’énergie, rejets de gaz à effet de serre, pollution de l’air, nuisances sonores, fragmentation des espaces naturels et des paysages par les infrastructures…

Deux villages du territoire sont desservis par les lignes TER, Bergues et Esquelbecq. Il n’y a en revanche pas de desserte en transport en commun sur le reste du territoire, ce qui contraint la mobilité de

Le caractère à la fois rural et périurbain du Pays des Moulins de Flandre entraîne une grande dépendance aux modes de transports routiers. En effet, de nombreuses personnes quittent le territoire afin de rejoindre leur lieu de travail (61% des résidents). En raison de la prédominance du mode routier, les voies principales sont très fréquentées (A25-A16) et le trafic routier connaît une croissance importante principalement sur les routes nationales et départementales. De même, les trafics de camions sont importants sur le territoire aussi bien sur les axes autoroutiers que sur les axes routiers. L’augmentation des déplacements et la prépondérance du mode routier conduisent à des pressions croissantes sur l’environnement : consommation accrues d’énergie, rejets de gaz à effet de serre, pollution de l’air, nuisances sonores, fragmentation des espaces naturels et des paysages par les infrastructures…

Deux villages du territoire sont desservis par les lignes TER, Bergues et Esquelbecq. Il n’y a en revanche pas de desserte en transport en commun sur le reste du territoire, ce qui contraint la mobilité de certains publics. Si 89% des ménages possèdent au moins un véhicule, qu’en est-il des 11% restant. Quelles conséquences de l’augmentation inéluctable des prix des carburants sur les habitants de ce territoire ?

La question des alternatives à la voiture est à poser en optimisant l’attractivité des gares TER et en améliorant la desserte en modes doux.

En complément, une réflexion sur la captation d’une partie des flux routiers par la mise en place d’une plateforme de télétravail serait pertinente sur le Pays.

Extrait bilan 2014

PAYS MOULINS DE FLANDRE

La thématique de la mobilité n’est pas réellement portée par les élus du territoire.

Cependant, des réflexions ou expérimentations dans différents domaines et des réalisations ont pu être menées, à savoir :

* un test de pédibus à Wormhout, l’expérimentation ayant porté sur une semaine, qui avait pu s’insérer dans l’ex-programme EPOD devenu VEF (Vivons en forme, lutte contre l’obésité) ;
* la réflexion sur la réalisation d’aires de covoiturage en cours avec le Département du Nord, qui pourrait se concrétiser par la programmation de parkings relais aux abords de l’autoroute. La première est en cours d’étude à proximité de l’échangeur de Bergues ;
* sensibilisation des élus à l’intérêt de valoriser les gares existantes sur le territoire par le biais de l’urbanisme durable, qu’il s’agira de conforter par des mesures visant à densifier l’habitat autour de ces gares ;
* promotion de la marche à pied et du vélo pour se rendre à l’école à l’aide d’un cheval parcourant différents itinéraires en alternance ;
* aménagement d’un centre de télétravail à Bergues porté par la communauté de communes du Canton de Bergues ;
* l’office de tourisme de Cassel envisage de mettre des vélos à assistance électrique en location ;
* travail avec l’AGUR (agence d’urbanisme de Dunkerque) pour sensibilise les élus à la nécessité d’inclure l’écomobilité et la lutte contre l’étalement urbain dans les orientations d’aménagement.

Concernant l’écomobilité scolaire, des associations œuvrant déjà dans les domaines de l’éducation à l’environnement et l’éducation populaire pourraient être intéressées pour intervenir sur cette thématique.

**Politiques publiques territoriales en cours**

Contribution ADAV au **contrat politique de la ville d’Hazebrouck** (sur droitauvelo.org et sur le réseau)

**Acteurs mobilité sur le territoire**

* **CNAM Hazebrouck**

Prêt de vélo électrique + vélo pliant gratuit avec convention

Un atelier d’aide à la réparation de vélos

Vélo-école adultes et enfants – cours individuels

Intéressé pour devenir acteur-relais, à voir plus tard.

**ADAV Hazebrouck**

**Centre d’Animation du Nouveau Monde** à Hazebrouck

**Communautés de Communes Flandres Intérieur** (CCFI)

Compétence Voirie

PAYS MOULINS DE FLANDRE

Christophe Delbecque

[environnement@paysdesmoulinsdeflandre.com](mailto:environnement@paysdesmoulinsdeflandre.com)

03 28 65 94 31

**Actions menées en faveur de l’écomobilité sur le territoire ?**

**Marche**

* **Hazebrouck** : souhait du maire de rendre piétonne la grand place

**Vélo**

* 2012 – **Ville d’Estaires – Mise en place d’un Plan Vélo -** Aménagement de pistes cyclables et de zones de rencontres, création de liaisons douces et installation de panneaux de signalisation et implantation de mobilier urbain et d'abris vélos.

Financement :  
Le budget global s'élève à 349 953 €, la participation du Département est de 40 000 € (soit 11 %)

* Location de vélo pliants sur la ligne 1 du réseau Arc-en-ciel : **Arc en Ciel 1** (Flandre) qui regroupe tout ou partie des cantons de Bailleul Nord-est, Bailleul Sud-ouest, Bergues, Bourbourg, Cassel, Dunkerque Est, Hazebrouck Nord, Hazebrouck Sud, Hondschoote, Merville, Steenvoorde et Wormhout ;

**CC Flandre-Lys** (Estaires, Meteren, La Gorgue) : Prêt de VAE en longue durée (modèle Arcade comme à la CUA). Flotte de 200 vélos, 70 dossiers traités dès le lancement. Objectif de 1000 vélos d’ici 2020. Coût : 150 euros à l’année avec option d'achat (le coût d’achat est dégressif selon le nombre de kilomètres effectués). Prix d’un vélo neuf : 1250 euros.

Financement à 100% de la CCFL.

Remise aux loueurs d’un antivol mais de qualité moyenne.

En parallèle, quelques vélos sont en prêt à la journée à la base de loisirs d’Haverskerque.

Contact : Caroline Bournez

* Aire-sur-la-Lys : 10 vélos en location à la mairie

Projets

* + Projet de formations d’animateurs NAP d’Hazebrouck + CNAM (par le centre ressource)
  + Jalonnement de type points nœuds par le département du Nord

**Transports en commun**

* Projet d’un TAD assuré par des bénévoles au niveau du Pays Moulin de Flandre / Bergues (il y a un équivalent en Belgique)
* Une navette permet de relier la gare TER de CAssel au centre-ville (qui gère ? )

**Voiture**

**Organisation du territoire**

**Aménagements en cours ou en projet sur la voierie**

**Acteurs et initiatives locales autour de la mobilité**

**Ville de Bailleul**

* > aide au diagnostic à partir d’une carte avec l’ADAV en vue de réaliser un schéma directeur cyclable
* volonté de passer la ville à 30 pour les poids lourds
* Une piste sécurité routière dans une école
* Projet de rencontrer les écoles pour challenge écomobilité scolaire
* Projet d’une formation d’animateurs
* Possibilité d’intégrer rue aux enfants organisée par Barbadum
* Mise en place d’un groupe de travail sur l’écomobilité scolaire par la ville
* Il y a avait eu un pédibus porté par le CMJ de Bailleul mais qui n’a pas perduré
* Logiciel Mobilipass : cycle complet sur la mobilité et la sécurité routière proposé dans le catalogue d’animations vers les écoles de Bailleul
* Mise en place de budget participatif pour les habitants – 100 000 euros pour de l’investissement  : 6 projets en lien avec la mobilité ont été déposés (flottes de vélos ou VAE ou VLS, feu tricolore intelligent au croisement rue de Lille/Ravensberg devant le lycée Sainte-Marie, 1 garage à vélo abrité devant la gare car l’actuel est trop petit, cédez-le-passage dans certains carrefours …). L’avis de l’ADAV est demandé (ex : VLS : attention à la maintenance, privilégier la location longue durée, interpeller la région pour l’abri vélo à la Gare)
* Projet de nouveau plan de circulation
* Aide de l’ADAV pour repérer les points durs et axes à privilégier (projection : fin de mandat municipal) – proposition de favoriser les trajets touristiques (faire le lien avec la LF Ypres-Bailleul)

**Quels sont les lieux de travail, services ou loisirs qui génèrent beaucoup de déplacements ?**

**MOBILITE ET EMPLOI**

**Aides à la mobilité (financières ou matérielles) spécifiques au public en insertion ?**

Prêt de VAE aux personnes en insertion (CANM)

**ECOMOBILTE SCOLAIRE**

**Démarches pour promouvoir l’écomobilité auprès des jeunes : ?**

* Le lycée Professionnel des Flandres à Hazebrouck a un stock de vélo inutilisé.
* Etude de la mobilité des élèves du collège de Nieppe par le département du Nord (cf Nicolas Thuilliez)
* Projet de rues enfants aux autour de Bailleul avec l’association Bar’adabum. L’association animait autrefois une journée sans voiture avec le CMJ.

**Actions d’établissements scolaires (ou centres de loisirs) de votre territoire mènent des actions sur la mobilité / la sécurité routière vers les élèves ?**

**Plus largement, y a-t-il des démarches liées à l’éducation au développement durable ?**

**LIENS AVEC LE CREM ET AVEC ACTEURS-RELAIS**

Convention ADAV / Ville de Bailleul en 2017